Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260428-DCM2026_039-DE

Département des Côtes d'Armor
Commune de Saint-Carreuc

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du Conseil Municipal se sont réunis le mardi vingt-huit avril deux mille vingt-six, salle de la Mairie sous la présidence de Madame Laurence MAHÉ, Maire, en séance ordinaire pour étudier les questions à l'ordre du jour transmis le jeudi 16 avril 2026.

Etaient présents : Laurence MAHÉ, Le Maire, Rémi BLANCHARD, Vanessa MORIN, François NEVEU, Ségolène CLAVERIE, Adjoints, Anne-Cécile BODENES, Christophe BOITARD, Martine CARIMALO, Eugénie COLLET, Jérôme CHEVRIER, René DAULY, Régis LANCIEN, Aurélie MASSON, Solenn MEURO, Élodie MICHEL, Damien POSSEME, Miguel REBOURS.

Absents : Didier QUINTIN (pouvoir à Christophe BOITARD), Christelle VARGIU (pouvoir à Laurence MAHÉ).

Secrétaire de séance : Élodie MICHEL

Nombre de membres en exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19
Absents : 2

DCM2026/039 : LIGNE DE TRÉSORERIE

Madame Le Maire informe l'Assemblée que la ligne de trésorerie, souscrite auprès de la société du Crédit Agricole, arrive à échéance le 11 juin 2026. Plusieurs banques ont été sollicitées pour des propositions de renouvellement d'une ligne de trésorerie à hauteur de 100 000 €. Le Conseil Municipal est appelé à se positionner sur une offre.

Banque	Proposition
Crédit agricole	EURIBOR 3 mois journalier non flooré à 0* + marge de 1 % Frais de dossier : 0.25 % du montant de la ligne Pas de commission de non utilisation **index euribor 3 mois moyenné du mois mars 2026 = 2,107 % soit un taux de 3,107 %*
Arkea, filiale Crédit Mutuel	EURIBOR 3 mois (TI3M) + marge à 0.76% Commission : 0.25 % du montant de la ligne Pas de commission de non utilisation **index euribor 3 mois moyenné du 13 avril 2026 = 2,204 % soit un taux de 2.964 %*
Caisse d'épargne	Pas en mesure de nous communiquer une offre
Banque Postale	Pas de réponse

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 022-212202816-20260428-DCM2026_039-DE

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **DECIDE de renouveler le contrat de ligne de trésorerie avec la société Crédit Agricole, aux conditions telles que précisées ci-dessus ;**
- **AUTORISE Mme Le Maire à signer le contrat et tout document afférent à ce dossier**

Fait et délibéré à Saint-Carreuc
Les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,
Le Maire,
Laurence MAHÉ

Le secrétaire de séance :
Élodie MICHEL